



AMEPGV

Association Muyoise d'Éducation Physique et Gymnastique Volontaire

FICHE ADHERENT

IDENTITE :

NOM D'USAGE : NOM DE NAISSANCE :

PRENOM : DATE DE NAISSANCE :/...../.....

NUMERO DE LICENCE (SI RENOUELEMENT).....

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE PORTABLE :

EMAIL (obligatoire) :

Votre licence vous sera envoyée par mail

SOUSCRIPTION ASSURANCE (rayer la mention inutile) :

- Je souhaite souscrire à la garantie complémentaire et facultative IA SPORT+ et je joins un chèque de 11 €

- Je ne souhaite pas souscrire à la garantie complémentaire et facultative IA SPORT+

Signature obligatoire :

CHOIX DU COURS (rayer les mentions inutiles)

<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Jeudi</u>
14h15-15h15 (Salle de judo derrière Intermarché)	10h-11h (Dojo d'Intermarché) Nouveauté : Sport santé zen attitude	14h15-15h15 (Salle de judo derrière Intermarché)
18h30-19h30 (Gymnase la Peyroua)		18h30-19h30 (Gymnase la Peyroua)

TARIFS DES COURS: Possibilité de paiement en 4 fois maximum (chèques à donner au moment de l'inscription)

• 1 cours / semaine : 110€ + 12€ d'adhésion + 29,50€ de licence, soit un total de 151,50€ — soit 2,75€ / cours

• 2 cours / semaine : 160€ + 12€ d'adhésion + 29,50€ de licence, soit un total de 201,50€ — soit 2,00€ / cours

• **3 cours / semaine : 180€ + 12€ d'adhésion + 29,50€ de licence, soit un total de 221,50€ — soit 1,50€ / cours**

Recommandé par la Haute Autorité de Santé (HAS)

• 4 ou 5 cours / semaine : 200€ + 12€ d'adhésion + 29,50€ de licence, soit un total de 241,50€ — soit 1,25€ / cours (x4) / 1,00€ / cours (x5)

PIECES A FOURNIR :

- 1 photo (pour les nouvelles adhérentes)
- Questionnaire de santé ou certificat médical si une réponse positive
- Le règlement par chèque à l'ordre de L'AMEPGV

DROIT A L'IMAGE : (rayer la mention inutile)

Je souhaite / je ne souhaite, pas figurer sur les photos et vidéos qui seront prises lors de manifestations sportives ou pendant les cours de fitness. Celles-ci seront partagées sur Facebook.



AMEPGV

Association Muyoise d'Éducation Physique et Gymnastique Volontaire

QUESTIONNAIRE DE SANTE EPGV POUR LE SPORTIF MAJEUR

L'exercice physique pratiqué d'une façon régulière constitue une occupation de loisir saine et agréable. Beaucoup de personnes devraient augmenter leur niveau d'activité physique au quotidien et ce tous les jours de la semaine. Mener une vie active est bénéfique pour la santé de tous.

Ce questionnaire vous dira s'il est nécessaire pour vous de consulter un médecin afin d'établir l'absence de contre-indication à la pratique d'activités physiques et sportives.

S'il vous plait, répondez soigneusement et honnêtement à ces 6 Questions	OUI	NON
1 / Votre médecin vous a dit que vous étiez atteint d'un problème cardiaque, d'une hypertension artérielle, d'une affection de longue durée (ALD) ou d'une autre maladie chronique ?		
2/ Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
3/ Ressentez-vous une douleur à la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel au repos, une fatigue intense au cours de vos activités quotidiennes ou lorsque vous faites de l'activité physique ?		
4/ Eprenez-vous des pertes d'équilibre liés à des étourdissements ou avez-vous perdu connaissance au cours des 12 derniers mois ?		
5/ Prenez-vous actuellement des médicaments prescrits pour une maladie chronique ?		
6/ Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite a un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc... survenu durant les 12 derniers mois ?		
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions ci-dessus, merci de remplir et signer l'attestation sur l'honneur ci-dessous.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions ci-dessus, votre état de santé nécessite un avis médical avant de commencer ou poursuivre une activité physique. Vous devez consulter votre médecin afin qu'il vous examine et vous délivre un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport.

Certificat à remettre à votre club. Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois.

ATTESTATION EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE A LA FFEPGV

Je soussigné M/Mme : Atteste sur l'honneur avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir répondu à l'ensemble des questions du questionnaire de santé pour la saison : 20.. / 20.. du club AMEPGV

Signature

Fait à :, Le



AMEPGV

Association Muyoise d'Éducation Physique et Gymnastique Volontaire

MERCI DE SIGNER LE REGLEMENT INTERIEUR

REGLEMENT INTERIEUR

1 – L'adhésion à l'Association Muyoise d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire implique l'approbation des statuts de l'association et de son règlement intérieur.

2 - La cotisation annuelle comprend la licence à la fédération de **29,50 €** (24,30€ pour les moins de 18 ans) ainsi que le forfait gym de 110€ pour 1 cours / semaine, 160€ pour 2 cours / semaine, 180€ pour 3 cours / semaine et 200€ pour 4 ou 5 cours / semaine

3 – Toute adhésion faite à compter du mois de janvier entraîne une modification de cotisation. La licence reste inchangée (29,50 € et 24,30 € pour les moins de 18 ans et 12€ d'adhésion).

4 – L'adhésion à l'AMEPGV n'est effective qu'après le retour du **dossier complet** à l'un des membres du bureau **au plus tard dans les 2 semaines** qui suivent l'adhésion. Celui-ci comprend :

- La cotisation annuelle, la licence + l'adhésion
- Le certificat médical de moins de 3 ans si une réponse est positive au questionnaire de santé
- La fiche de renseignement + le règlement intérieur signé

5 – Toute inscription auprès de l'AMEPGV est définitive. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non pratique sportive sauf présentation de certificat médical ou déménagement via un justificatif. Si un confinement de plus de deux mois est instauré un trimestre sera remboursé.

6 – Les activités ne sont ouvertes qu'aux personnes qui sont à jour de leur cotisation.

7 – L'AMEPGV se réserve le droit de refuser tout adhérent qui n'aurait pas fourni son certificat médical. La responsabilité du licencié est alors engagée.

8 – Les cours sont assurés pendant les vacances scolaires la première semaine. Il n'y aura pas cours pendant les vacances scolaires de fin d'année et les vacances d'été.

9 – Les manifestations concernant la vie de l'association sont données soit oralement, soit par écrit (sms, courrier postal, ou mail).

10 – En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et le licencié sera conduit en milieu hospitalier.

11 – L'acceptation de licenciés aux séances ne se fera que si la personne est en tenue de sport.

12 – L'AMEPGV accepte les inscriptions à partir de 16 ans.

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »



AMEPGV

Association Muyoise d'Éducation Physique et Gymnastique Volontaire

CLAUDE DE CONSENTEMENT A DESTINATION DES LICENCIÉES DE L'ASSOCIATION

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre association et à notre Fédération. Avant de pouvoir enregistrer les données nécessaires à l'établissement de votre licence, nous vous prions de lire ce qui suit.

➤ Nature des données à caractère personnel à traiter

Dans le cadre de votre adhésion au sein de notre association, nous devons traiter les données à caractère personnel suivantes : prénom, nom, sexe, nationalité, date et lieu de naissance, adresse e-mail, adresse postale, numéro de téléphone, photos, numéro de licence, catégorie socio professionnelle, n ° de sécurité sociale, certificat médical, mode de paiement, coordonnées bancaires, RIB.

➤ Finalités du traitement des données à caractère personnel

L'association traite les données à caractère personnel aux fins suivantes.

Sous-finalité 1 : Paiement de la cotisation annuelle par les licenciés

Sous-finalité 2 : Envoi d'information concernant la Fédération EPGV, le Comité Départemental EPGV, l'association EPGV et partenaires

Sous-finalité 3 : Etude des profils des membres pour pouvoir mieux cibler le recrutement de nouveaux membres et la création de nouveaux cours de gymnastique ou autres activités (Voyages, sorties, repas...)

Sous-finalité 4 : Remboursement des frais de transports pour les réunions organisées par l'association (réunion du bureau, AG, formations etc...).

Conformément à ce qui précède, et hormis s'il est nécessaire de communiquer des données à caractère personnel à des entreprises dont l'intervention en tant que tiers prestataires de services pour le compte et sous le contrôle du responsable est requise aux fins précitées, l'association ne transmettra pas les données à caractère personnel collectées dans ce cadre, ni ne les vendra, les louera ou les échangera avec une quelconque organisation ou entité, à moins que vous n'en ayez été informé(e) au préalable et que vous ayez explicitement donné votre consentement ou à moins que la loi ne l'exige, par exemple dans le cadre d'une procédure judiciaire.

➤ Quelles données à caractère personnel ?

Dans le cadre des finalités mentionnées au point 2 notre association est autorisée à traiter les données à caractère personnel suivantes : prénom, nom, sexe, nationalité, date et lieu de naissance, adresse e-mail, adresse postale, numéro de téléphone, photos, numéro de licence, catégorie socio professionnelle, n ° de sécurité sociale, certificat médical, mode de paiement, coordonnées bancaires, RIB.

L'association traite uniquement les données à caractère personnel que vous nous transmettez.

Les données ne sont traitées que si ce traitement est nécessaire aux fins mentionnées au point 2. Les données à caractère personnel ne sont pas transmises à des pays tiers ni à des organisations internationales. [Le cas échéant, une clause doit être ajoutée — cf. art. 45 RGPD]

➤ Destinataire des données

Conformément à ce qui précède, et hormis s'il est nécessaire de communiquer des données à caractère personnel à des organisations ou des entités dont l'intervention en tant que tiers prestataires de services pour le compte et sous le contrôle du responsable est requise aux fins précitées, l'association ne transmettra pas les données à caractère personnel collectées dans ce cadre, ni ne les vendra, les louera ou les échangera avec une quelconque organisation ou entité, à moins que vous n'en ayez été informé(e) au préalable et que vous ayez explicitement donné votre consentement.

L'association prendra toutes les mesures nécessaires afin de garantir une bonne gestion de son site Internet et de son système informatique.

L'association peut transmettre les données à caractère personnel à la demande de toute autorité légalement compétente ou de sa propre initiative s'il estime de bonne foi que la transmission de ces informations est nécessaire afin de respecter les lois ou les réglementations ou afin de défendre et/ou de protéger les droits ou les biens de l'association, de son site Internet.



AMEPGV

Association Muyoise d'Éducation Physique et Gymnastique Volontaire

➤ Mesures de sécurité

Afin, dans la mesure du possible, d'empêcher tout accès non autorisé aux données à caractère personnel collectées dans ce cadre,

➤ Durée de conservation

Vos données à caractère personnel sont uniquement conservées pendant la durée de votre adhésion à notre association. Si vous ne souhaitez plus adhérer à notre association, les données à caractère personnel seront effacées, sous réserve de l'application d'autres lois en vigueur.

➤ Droits d'accès, rectification, droit à l'oubli, portabilité des données, opposition, non profilage et notification de failles de sécurité.

Vous avez le droit de consulter et de faire rectifier les données visées. Vous avez également le droit à l'oubli, à la portabilité des données et à l'opposition, ainsi que le droit de refuser d'être profilé et le droit d'être notifié des failles de sécurité.

➤ Consentement.

Le licencié de l'association déclare avoir pris connaissance de ce qui précède et autorise l'association à traiter ses données à caractère personnel. Et confirme vouloir continuer à recevoir des communications par mail, courrier postal, sms, téléphone de la part de la FFEPGV, du Comité Départemental et de notre association.

NOM :

PRENOM :

Signature « Lu et Approuvé »

LE DOSSIER DOIT ETRE REMIS COMPLET. Merci.

Pour tous renseignements :

PRESIDENTE: Michelle 06.62.59.69.12

TRESORIERE: Stéphanie 07.82.53.81.20

SECRETAIRE: Peggy 06.62.14.38.52